



Lettre recommandée avec avis de réception

Paris, le 15 mars 2010

Nos références : 11/2010/BJ/BL

Monsieur le Premier ministre,

L'UFFA-CFDT appelle l'ensemble des personnels des trois Fonctions publiques à faire grève le jeudi 23 mars 2010, pour obtenir :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations partout où cela s'avère nécessaire ;
- des augmentations salariales, prenant en compte les pertes intervenues depuis plusieurs années, assises sur la valeur du point ;
- des évolutions ayant pour but l'intérêt général et les besoins de toute la population, ce qui implique le retrait de plusieurs dispositifs contraires à ces principes ;
- une réforme des retraites laissant le temps indispensable à la concertation, visant à préserver et à améliorer le système des pensions des agents de la Fonction publique, rompant avec les reculs successifs de ces dernières années ;
- des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme à des souffrances inacceptables.

La présente lettre vaut préavis de grève de 24 heures pour le **mardi 23 mars 2010**, ce préavis couvrant les agents commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée. Au-delà, notamment pour les agents travaillant en services cycliques, les préavis des fédérations ou des syndicats concernés préciseront les périodes couvertes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

La Secrétaire générale

Brigitte JUMEL

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, Rue de Varenne
75700 PARIS

Copie à :

- Monsieur le Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat
- Monsieur le Directeur Général de l'Administration de la Fonction Publique

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations CFDT des Fonctions publiques et Assimilés – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 - Email uffa@uffa.cfdt.fr